

École Léonard-De Vinci

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Léonard-De Vinci définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

L'école Léonard-De Vinci utilisera les outils de suivi et de monitoring des résultats.

Vision et valeurs : valeurs

Collaboration

- Lorsque nous collaborons, nous partageons nos idées, sommes ouverts et à l'écoute des idées des autres, dans la bienveillance.
- Lorsque nous collaborons, nous nous entraïdons et sommes en recherche de solutions.

Respect

- Lorsque nous sommes respectueux, nous sommes courtois avec les autres, les saluons sur notre passage, sommes à l'écoute et faisons preuve d'ouverture face aux idées des autres.

Inclusion

- Lorsque nous sommes inclusifs, nous acceptons et valorisons les différences et nous croyons à la richesse de cette diversité.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Le contexte socioéconomique et l'indice du seuil de faible revenu (10) dans lequel évoluent nos élèves a des répercussions sur leur éducation. Le soutien et l'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant est nécessaire. C'est pourquoi l'école collabore de plus en plus avec les organismes communautaires et les partenaires du quartier afin de permettre à nos élèves de réussir. Un agent sociocommunautaire travaille chaque semaine avec le personnel de l'école et les parents afin de créer des liens durables. Par contre, l'offre d'activités parascolaires pourrait être bonifiée, car nos élèves ne vivent pas beaucoup d'expériences enrichissantes en dehors de l'école.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école Léonard-De Vinci est une école au coeur du quartier Saint-Michel à Montréal qui dessert une population de 582 élèves du préscolaire 4 ans à la 6e année. En plus des classes régulières, nous pouvons y retrouver des classes d'accueil et des classes pour les élèves présentant un TSA. Notre école se démarque par une grande variété au niveau sociolinguistique et son caractère socioéconomique lui permet de bénéficier de l'aide de l'École Monréalaise. L'école Léonard-De Vinci est composée de deux pavillons, dont l'un où l'on retrouve notre clientèle plus jeune et l'autre les élèves du 2e et 3e cycle. À l'école Léonard-De Vinci, les valeurs de respect, d'inclusion et de collaboration sont actualisées par les 49 enseignants, 18 professionnels, 25 membres du personnel du service de garde ainsi que les secrétaires et les concierges qui travaillent à la réussite des élèves. La nationalité de nos élèves, la stabilité du personnel, le grand nombre de professionnels offrant un service direct ou indirect aux élèves, les pratiques éducatives et d'encadrement visant à outiller les élèves pour résoudre leurs divers conflits sont partagées par tous les membres du personnel. Par contre, la langue maternelle des élèves, le nombre d'élèves vivant une transition, le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention, le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissages qui sont intégrés dans les classe régulières sont des défis importants pour notre école.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- La nationalité de nos élèves;
- La stabilité du personnel;
- Le nombre d'enseignants de même que le nombre de membres du personnel professionnel offrant un service direct ou indirect aux élèves;
- Les pratiques éducatives et d'encadrement;
- La mobilisation du personnel;
- Les formes de collaboration avec des organismes et des partenaires pouvant soutenir l'éducation sur le territoire du centre de services scolaire et de sa région;
- L'offre publique et privée de services pédagogiques sur le territoire du centre de services scolaires de sa région;

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- La langue maternelle;
- Le nombre d'élèves vivant une transition;
- Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention;
- Le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissages qui sont intégrés;
- Le nombre de situations d'intimidation ou de violence par année;
- L'offre d'activités parascolaires;
- Le contexte socioéconomique du territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation;
- L'indice de milieu socioéconomique;
- L'indice du seuil de faible revenu;
- Le type ou le degré de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant;
- Le statut familial des élèves;

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en français.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie.

Objectif : Diminuer la proportion des élèves ayant un résultat inférieur à 69% en lecture au résultat final de 28 % à 21 % d'ici juin 2027.

Enjeu : La réussite des élèves en français.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie.

Objectif : Diminuer la proportion des élèves ayant un résultat inférieur à 69% en écriture au résultat final de 34 % à 27 % d'ici juin 2027.